



CFE-CGC Orange

12 rue Saint Amand - 75015 Paris
Tél : 01 46 79 28 74 - Fax : 01 40 45 51 57
presse@cfecgc-orange.org

Communiqué du 26 novembre 2018

Projet de Campus Orange à Montpellier La Pompignane : la CFE-CGC Orange interpelle la Direction.

Le projet de campus Orange sur Montpellier La Pompignane aurait vocation à rassembler l'ensemble des personnels d'Orange actuellement dispersés sur 5 sites. Le parc technologique, historiquement dédié à IBM, doit être entièrement réhabilité pour y accueillir de nouvelles activités tertiaires.

Malheureusement, l'analyse du dossier montre que de nombreux problèmes ont été laissés dans l'ombre, et notamment :

- [un rapport d'enquête publique](#) non pris en compte, qui fait notamment état de cruciaux problèmes de transports publics et d'encombrements automobiles déjà problématiques pour accéder au site avant même la densification de son occupation, et d'une pollution des sols ;
- une capacité d'accueil qui met en évidence la perte d'au moins 200 salariés Orange sur Montpellier d'ici à 2021.

La CFE-CGC Orange demande une étude plus approfondie du projet, des assurances quant à la desserte en transports publics, et la redynamisation du bassin d'emploi local, par la réinternalisation d'activités et la déconcentration des divisions nationales d'Orange.

Le courrier joint détaille nos analyses et nos demandes.

Les propositions de la CFE-CGC Orange sur la redynamisation des bassins d'emplois en région sont également [disponibles sur notre site web](#).

Contacts :

- Sébastien CROZIER, Président du syndicat CFE-CGC Orange
sebastien.crozier@orange.com - 06 86 27 32 72 – Twitter : @crozierblog

Vous pouvez

- *retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC Orange* : <http://www.cfecgc-orange.org/communiqués-de-presse/> et sur Twitter : @CFECGCOrange
- *vous abonner à nos communiqués* : <http://bit.ly/AbtCDP>

A propos de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC Orange défend tous les personnels du Groupe Orange, employés, maîtrises et cadres, en France et à l'étranger.

Depuis les premières élections au Comité d'Entreprise de France Télécom SA, la CFE-CGC progresse systématiquement à toutes les élections. **Depuis novembre 2017, elle est la 2^{ème} organisation syndicale d'Orange, la 1^{ère} sur les cadres et les salariés de droit privé, et dispose du siège « cadres » au Conseil d'Administration d'Orange**

Elle représente actuellement plus de 23% des personnels en France : à son score de 22,82 % aux élections des représentants du personnel de 2017 sur le périmètre de la maison mère s'ajoute une

excellente représentation dans les filiales (en moyenne 45% dans celles qui opèrent sous la marque Orange Business Services, et plus de 49% au CSE d'Orange Bank).

Pour défendre l'intérêt collectif des personnels, la CFE-CGC Orange intervient dans le dialogue social au sein du Groupe, où elle défend prioritairement l'emploi et les conditions de travail, convaincue que des personnels bien traités contribuent plus efficacement à la réussite économique de l'entreprise et qu'il faut donc mettre en place un management réellement « gagnant/gagnant ». Elle intervient aussi régulièrement sur la stratégie industrielle et financière, et sur les questions réglementaires, qui ont un impact fort sur la pérennité de l'entreprise.

Parmi ses actions clefs, on peut citer :

- l'initiative de la mise en place de l'Observatoire du Stress, qui a permis de mettre en évidence le lien entre un management dévoyé et la crise des suicides intervenue sous le mandat de Didier Lombard, lequel est désormais renvoyé devant le Tribunal correctionnel qui statuera mi 2019 ;
- la dénonciation d'un dividende supérieur aux bénéfices, et la demande réitérée d'une baisse de ce dividende, dont le niveau obère les capacités d'investissement du Groupe Orange.
- le doublement des droits de vote en AG pour les personnels actionnaires, qu'elle a fait activer dès la promulgation de la Loi Florange.